

République Française
Département de la Haute-Corse

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ÎLE-ROUSSE – BALAGNE

Séance du 11 septembre 2025

Délibération n°2025/106

Objet : Candidature de la Communauté de communes de L'Île-Rousse – Balagne pour devenir structure porteuse du site Natura 2000 FR9402011 « Anciennes galerie de mines de Losari »

Nombre de membres 46			Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du deux septembre deux mille vingt-cinq, le Conseil communautaire à nouveau convoqué conformément à la loi. L'an deux mille vingt-cinq, le onze septembre, à 17h00, Le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Lionel MORTINI. CECCALDI Attilius est désigné secrétaire de séance.
En exercice	Présents	Votants	
46	20	24	
Pour	Contre	Abstentions	
24	-	-	
Présents : ACQUAVIVA Stella – CASALONGA Jérôme – CASANOVA Antone – CECCALDI Attilius – D'ORNANO Pierre-Paul – GUERRIERI Jean-Paul – LIONS Paul – MALASPINA-GIOCANTI Marie-Dominique – MARIANI Frédéric – MASSIANI Jean-Louis – MATTEI Joseph – MORTINI Lionel – PETIT-CRISTINI Pierrette – PINAUD Jean-Michel – POLI Jean-François – POLI Pierre – SALDUCCI Ange – SAULI Charles – SAULI Joseph – TORRACINTA Marcel.			
Absents représentés : BANDINI Christian a donné procuration à MATTEI Joseph – CUBADDA Charles a donné procuration à MALASPINA-GIOCANTI Marie-Dominique – MARCON-VINCENTELLI Jeanine a donné procuration à POLI Pierre – MONTI ROSSI William a donné procuration à GUERRIERI Jean-Paul.			
Absents : ANTOLINI Clémentine – ANTONELLI Jean-Toussaint – BASTIANELLI Ingrid – BASTIANI Angèle – BATAILLARD Camille – CANANZI Ange – CAPINIELLI Marie Josèphe – CASTELLANI Jean-René – COLOMBANI Barthélémy – COLOMBANI Pierre – FRANSCICI Paul-Antoine – GENUINI Benjamin – GUERRINI Antoine – GUIDICELLI Paul – GUIDONI Martine – LE GALL Caroline – MARTELLI Camille – MORETTI Jean-Baptiste – ORSINI Joseph – ROMANI Sylvie – SAVELLI René – TURCHI François.			
Convocation envoyée le : 05/09/2025 Et affichée le : 05/09/2025		Certifié exécutoire, Après transmission en Préfecture Et publication de l'acte le : 12/09/2025	

VU l'article L414-2 du Code de l'Environnement,

Le Président rappelle que le site Natura 2000 FR9402011 « *Anciennes galeries de mines de Losari* » fait l'objet d'une désignation au titre de la directive européenne « Habitats » (92/43/CEE) en raison de la richesse de ses habitats et de ses espèces d'intérêt communautaire.

Jusqu'à présent, ce site était porté par l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC). Dans le cadre du processus de redéfinition des maîtrises d'ouvrage locales, la Communauté de communes de L'Île-Rousse – Balagne a été sollicitée pour étudier la possibilité de devenir structure porteuse de ce site Natura 2000.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la candidature de la Communauté de communes de L'Île-rousse – Balagne en tant que structure porteuse du site Natura 2000 FR9402011 « Anciennes galeries de mines de Losari » conformément aux dispositions de l'article L.414-2 du Code de l'Environnement,
- **ACCEPTE** la candidature de Monsieur Lionel MORTINI à la Présidence du COPIL du site FR9402011 « Anciennes galeries de mines de Losari »,
- **S'ENGAGE** à porter et mettre en œuvre les actions prévues dans le Document d'Objectifs (DOCOB) du site, à animer le site en lien avec les acteurs locaux et les services compétents, et à rechercher les financements nécessaires à cette animation.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les actes afférents.

Fait à L'Île-Rousse, le 11 septembre 2025

Extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance,
Attilius CECCALDI



Le Président,
Lionel MORTINI

